ART. 2 N° **42447** 

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 février 2020

### INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## **SOUS-AMENDEMENT**

N º 42447

présenté par

M. Quatennens, M. Bernalicis, Mme Autain, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Ratenon, Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

à l'amendement n° 33398 de Mme Bello

-----

#### **ARTICLE 2**

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« aux »

les mots:

« à tous les ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par ce sous-amendement, nous souhaitons appuyer l'amendement concerné, et souligner par la même le caractère très régressif de ce projet de loi qui n'a pour seul objectif que de reculer l'âge de départ à la retraite.